

Épreuve



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 6 février 2020 — N° 97

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Chassé (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'organisme Bistro culturel Cœur de village.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner la contribution des commissions scolaires Lester-B.-Pearson et Marguerite-Bourgeois à la communauté de Jacques-Cartier.

M. Fitzgibbon (Terrebonne) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'Association OLO des Moulins.

M. Arcand (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre-Étienne Laporte, ex-député de l'Assemblée nationale.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Thomas Cameron, victime d'un assassinat.

6 février 2020

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration afin de dénoncer le manque de ressources de répit dans la région de Lanaudière.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de l'organisme Compagnons de Montréal.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de souligner le succès du sentier illuminé Notre Monde magique de Noël.

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage à la municipalité de Mont-Saint-Grégoire en récitant un poème.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Ressources communautaires Sophie.

À 9 h 53, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

6 février 2020

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 50 Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n°50.

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose les rapports annuels 2018-2019 des ordres professionnels suivants :

Barreau du Québec;	(Dépôt n° 1324-20200206)
Collège des médecins du Québec;	(Dépôt n° 1325-20200206)
Chambre des huissiers de justice du Québec;	(Dépôt n° 1326-20200206)
Chambre des notaires du Québec;	(Dépôt n° 1327-20200206)
Ordre des acupuncteurs du Québec;	(Dépôt n° 1328-20200206)
Ordre des administrateurs agréés;	(Dépôt n° 1329-20200206)
Ordre des agronomes du Québec;	(Dépôt n° 1330-20200206)
Ordre des architectes du Québec;	(Dépôt n° 1331-20200206)
Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec;	(Dépôt n° 1332-20200206)

6 février 2020

Ordre des audioprothésistes du Québec;	(Dépôt n° 1333-20200206)
Ordre des chimistes du Québec;	(Dépôt n° 1334-20200206)
Ordre des chiropraticiens du Québec;	(Dépôt n° 1335-20200206)
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec;	(Dépôt n° 1336-20200206)
Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec;	(Dépôt n° 1337-20200206)
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés;	(Dépôt n° 1338-20200206)
Ordre des dentistes du Québec;	(Dépôt n° 1339-20200206)
Ordre des denturologistes du Québec;	(Dépôt n° 1340-20200206)
Ordre des ergothérapeutes du Québec;	(Dépôt n° 1341-20200206)
Ordre des évaluateurs agréés du Québec;	(Dépôt n° 1342-20200206)
Ordre des géologues du Québec;	(Dépôt n° 1343-20200206)
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec;	(Dépôt n° 1344-20200206)
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;	(Dépôt n° 1345-20200206)
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec;	(Dépôt n° 1346-20200206)
Ordre des ingénieurs du Québec;	(Dépôt n° 1347-20200206)
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec;	(Dépôt n° 1348-20200206)
Ordre des médecins vétérinaires du Québec;	(Dépôt n° 1349-20200206)
Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec;	(Dépôt n° 1350-20200206)
Ordre des optométristes du Québec;	(Dépôt n° 1351-20200206)
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec;	(Dépôt n° 1352-20200206)

6 février 2020

Ordre des pharmaciens du Québec;	(Dépôt n° 1353-20200206)
Ordre des podiatres du Québec;	(Dépôt n° 1354-20200206)
Ordre des psychologues du Québec;	(Dépôt n° 1355-20200206)
Ordre professionnel des criminologues du Québec;	(Dépôt n° 1356-20200206)
Ordre professionnel des diététistes du Québec;	(Dépôt n° 1357-20200206)
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec;	(Dépôt n° 1358-20200206)
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec;	(Dépôt n° 1359-20200206)
Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec;	(Dépôt n° 1360-20200206)
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec;	(Dépôt n° 1361-20200206)
Ordre des sages-femmes du Québec;	(Dépôt n° 1362-20200206)
Ordre professionnel des sexologues du Québec;	(Dépôt n° 1363-20200206)
Ordre des techniciens et techniciennes dentaires du Québec;	(Dépôt n° 1364-20200206)
Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec;	(Dépôt n° 1365-20200206)
Ordre des technologues professionnels du Québec;	(Dépôt n° 1366-20200206)
Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec;	(Dépôt n° 1367-20200206)
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec;	(Dépôt n° 1368-20200206)
Ordre des urbanistes du Québec.	(Dépôt n° 1369-20200206)

6 février 2020

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 5 février 2020, que lui a adressée M. Legault, premier ministre, lui demandant de prendre les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée nationale se réunisse en séances extraordinaires, ce vendredi 7 février 2020, à compter de 8 heures, selon le calendrier et l'horaire qui seront déterminés par l'Assemblée, et ce, afin de compléter le processus d'étude du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires;

(Dépôt n° 1370-20200206)

La copie d'une lettre, en date du 6 février 2020, qu'il a adressée à M. Tanguay, leader de l'opposition officielle, en réponse à la lettre de ce dernier, en date du 4 février 2020, concernant les propos tenus par M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et M. Legault, premier ministre, à l'égard du travail accompli par les députés de l'opposition dans le contexte de l'étude du projet de loi no 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires.

(Dépôt n° 1371-20200206)

Dépôts de rapports de commissions

Mme IsaBelle (Huntingdon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 10, 22 et 23 octobre, 28 et 29 novembre, 4, 5 et 6 décembre 2019 ainsi que les 4 et 5 février 2020, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1372-20200206)

6 février 2020

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 12, 13, 19, 20, 26, 27, 28 et 29 novembre, les 3, 4, 5 et 6 décembre 2019, les 21, 22 et 23 janvier ainsi que les 4 et 5 février 2020, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1373-20200206)

Mme St-Pierre (Acadie), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 21, 22 et 23 janvier ainsi que les 4 et 5 février 2020, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1374-20200206)

Dépôts de pétitions

M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 734 citoyens et citoyennes du Québec concernant le maintien de la qualité des soins buccodentaires au Québec.

(Dépôt n° 1375-20200206)

Deux extraits de pétition concernant la restriction de l'utilisation et de la fabrication de la styromousse sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 2 091 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Gaudreault (Jonquière);

(Dépôt n° 1376-20200206)

6 février 2020

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 128 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Gaudreault (Jonquière).
(Dépôt n° 1377-20200206)

M. Fortin (Pontiac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 883 citoyens et citoyennes du Québec concernant la mise en place d'un programme de vaccination contre le zona.
(Dépôt n° 1378-20200206)

Deux extraits de pétition concernant la modification du projet de loi n° 29 afin de permettre aux hygiénistes dentaires de travailler sans ordonnance et en première ligne sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 131 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Nadeau-Dubois (Gouin);
(Dépôt n° 1379-20200206)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 80 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Nadeau-Dubois (Gouin).
(Dépôt n° 1380-20200206)

M. Campeau (Bourget) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 309 citoyens et citoyennes du Québec concernant la modification des critères d'admissibilité du « Programme de remboursement des frais relatifs à l'utilisation d'un chien d'assistance à la motricité ».
(Dépôt n° 1381-20200206)

6 février 2020

M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 612 citoyens et citoyennes du Québec concernant la modification du projet de loi n° 29 afin de permettre aux hygiénistes dentaires de travailler sans ordonnance et en première ligne.

(Dépôt n° 1382-20200206)

Mme Blais (Abitibi-Ouest) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 123 citoyens et citoyennes du Québec concernant la réforme de l'épreuve obligatoire de mathématiques en sixième année.

(Dépôt n° 1383-20200206)

M. Chassin (Saint-Jérôme) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 326 citoyens et citoyennes du Québec concernant l'ajout d'un lien entre les routes 117 et 333 permettant un accès à l'autoroute 15.

(Dépôt n° 1384-20200206)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 64 du Règlement, le dépôt de pétitions se poursuit au-delà de la période de 15 minutes, Mme Rizqy (Saint-Laurent) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 535 citoyens et citoyennes du Québec concernant l'étiquetage détaillé des poissons et des fruits de mer en vente au Québec.

(Dépôt n° 1385-20200206)

6 février 2020

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 5 février 2020, sur la motion proposée par M. Fortin (Pontiac) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que les professionnels de la santé sont actuellement en nombre insuffisant dans la plupart des établissements de santé du Québec;

QU'elle reconnaisse que le manque de professionnels de la santé a un impact sur la qualité des soins prodigués aux patients;

QU'elle reconnaisse que les professionnels en soins vivent de l'insatisfaction, de la détresse, de l'épuisement, qu'ils sont plus absents et à risque d'accidents de travail;

QU'elle prenne acte que plusieurs sit-in se sont organisés dans de nombreux établissements de santé de différentes régions du Québec pour déplorer le manque de personnel et la surcharge de travail;

6 février 2020

QU'elle prenne acte que les projets pilotes visant à tester la mise en œuvre de nouveaux ratios de prise en charge sont terminés et que leurs résultats sont concluants, autant pour le personnel que pour les patients;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de mettre en place les nouveaux ratios de prise en charge de patients sans délai et que le financement nécessaire soit inclus au budget 2020-2021.

(Vote n° 284 en annexe)

Pour : **46** Contre : **68** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les investissements de fonds publics dans Bombardier; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le Programme de contestation judiciaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Legault, premier ministre, conjointement avec M. Arcand, chef de l'opposition officielle, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

6 février 2020

QUE l'Assemblée nationale souligne le 18^e anniversaire de la signature de la Paix des braves;

QU'elle salue cette entente historique qui a marqué un tournant dans les relations du Québec avec la nation crie;

QU'elle reconnaisse que ce traité est une source d'inspiration pour approfondir, sur des bases de respect, de confiance, de partenariat et de collaboration, les relations de nation à nation entre le Québec et les peuples autochtones;

Finale­ment, qu'elle souligne le courage et la vision des « braves », Bernard Landry et Ted Moses, qui ont ratifié cet accord historique.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Polo (Laval-des-Rapides), conjointement avec Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Fortin (Pontiac), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. LeBel (Rimouski), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 30^e édition de la Semaine de prévention du suicide organisée par l'Association québécoise de prévention du suicide qui se déroule sous le thème Parler du suicide sauve des vies;

QU'elle porte à l'attention de tous que le suicide est un problème majeur de santé publique mondial et qu'à ce titre, agir en prévention, en repérage, en intervention et en post intervention est incontournable;

QU'elle rappelle l'importance d'agir collectivement afin de sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la population autour des enjeux reliés au suicide;

6 février 2020

QU'elle encourage tous les acteurs de la société civile à poser un geste concret pour la prévention du suicide, sachant que tous les jours au Québec, trois personnes se suicident et qu'environ 75 tentent de mettre fin à leurs jours;

QU'enfin, elle demande à la ministre de la Santé et des Services sociaux de respecter son engagement pris lors du Forum Adultes et Santé mentale quant à l'élaboration d'une Stratégie nationale en prévention du suicide, et ce, d'ici la fin du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 39, Loi établissant un nouveau mode de scrutin;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2019 et à certaines autres mesures;

6 février 2020

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers et d'autres dispositions afin de favoriser l'accès aux services de santé.

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse d'une pétition concernant le retour du train à Gaspé.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 14 février 2020, M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) s'adressera à Mme D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La nécessité pour le gouvernement caquiste de déposer des orientations tangibles et de faire preuve d'un leadership fort et consensuel afin de donner suite aux 142 appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics ».

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 57, à la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

6 février 2020

Les travaux reprennent à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, portant sur le sujet suivant : « La décision du gouvernement caquiste d'imposer le bâillon sur le projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires »;
 - le deuxième, sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « Le refus inexplicable du gouvernement caquiste d'appeler en chambre le débat visant à adopter le projet de loi n° 31, Loi modifiant principalement la loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services et autorisant la communication de renseignements personnels concernant certains enfants autochtones disparus ou décédés à leur famille ».
-

À 18 h 17, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 7 février 2020, à 8 heures.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

6 février 2020

ANNEXE
Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Fortin (Pontiac) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 284)

POUR - 46

Anglade (PLQ)	Fournier (IND)	Marissal (QS)	Robitaille (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Rousselle (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Perry Melançon (PQ)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Richard (PQ)	
Fortin (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rizqy (PLQ)	

CONTRE - 68

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	(ChAMPLAIN)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	(Lotbinière-Frontenac)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	(Les Plaines)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	Legault (CAQ)	Samson (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chapleau)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)	